



COMMUNE
DE
MOURIES

Service Jeunesse

FICHE D'INSCRIPTION MERCREDIS

2021-2022

CYCLE 1 Du 8 septembre au 20 octobre 2021



Dossier à retourner au Service Jeunesse en Mairie Jusqu'au 6 juillet 2021

- ✓ L'inscription pour les mercredis s'effectue par cycle (entre chaque période de vacances scolaires)
- ✓ Les dossiers vous seront transmis à chaque renouvellement de période.
- ✓ Les places sont attribuées par ordre d'arrivée des dossiers en fonction des places disponibles (40 places : 16 places pour les 3-6 ans et 24 places pour les 6-11 ans)
- ✓ Pièces nécessaires à l'inscription :
 - Fiche d'inscription + Avis imposition 2020 + Attestations employeurs
 - Attestation d'assurance
 - Fiche sanitaire
 - Règlement à l'inscription du cycle entier ou des mercredis sélectionnés.
- ✓ L'inscription définitive de l'enfant ne sera prise en compte que si toutes les pièces du dossier ont été fournies.

Identité de l'enfant

Nom : Prénom :

Moins de 6 ans Plus de 6 ans

Date et lieu de naissance : Fille Garçon

Classe fréquentée en 2021-2022 :

Assurance en responsabilité civile :

Nom et adresse de la Compagnie :

Numéro de contrat pour l'enfant assuré :

L'enfant bénéficie-t-il d'un Protocole d'Accueil Individualisé : Oui Non

(Si oui fournir une copie et précisez le motif) :

Régime alimentaire particulier, si oui précisez (ex : sans porc, sans viande...) :

Responsables de l'enfant

	MÈRE	PÈRE
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Téléphone (Domicile) :		
Téléphone (Portable) :		
Profession :		
Adresse mail :		
Régime d'affiliation : <input type="checkbox"/> Régime Général <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Autre (précisez).....		
Allocataire CAF : <input type="checkbox"/> Oui - N° d'allocataire CAF : <input type="checkbox"/> Non		
Allocataire MSA : <input type="checkbox"/> Oui - N° d'allocataire MSA : <input type="checkbox"/> Non		



**Personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou à contacter
si les parents ne sont pas joignables**

Nom, Prénom : Qualité..... Tel :

Nom, Prénom : Qualité..... Tel :

Je certifie avoir obtenu l'autorisation des personnes dont j'ai communiqué les coordonnées ci-dessus.

Inscription

Barème selon le RFR : 1 (Inférieur à 12 000€) 2 (De 12 000€ à 40000 €) 3 (Supérieur à 40000 €)

J'inscris mon enfant pour **tout le cycle 1**

	Tarification familles domiciliées à Mouriès ou enfants scolarisés à Mouriès			Tarification familles domiciliées hors Mouriès		
	Barème 1	Barème 2	Barème 3	Barème 1	Barème 2	Barème 3
Journée	84 € (12 € la séance)	98 € (14 € la séance)	112 € (16 € la séance)	112 € (16 € la séance)	126 € (18 € la séance)	140 € (20 € la séance)
Matinée sans repas	42 € (6 € la séance)	49 € (7 € la séance)	56 € (8 € la séance)	56 € (8 € la séance)	63 € (9 € la séance)	70 € (10 € la séance)
Matinée avec repas	63 € (9 € la séance)	70 € (10 € la séance)	77 € (11 € la séance)	77 € (11 € la séance)	84 € (12 € la séance)	91 € (13 € la séance)

Journée

Matinée sans repas

Matinée avec repas

NB : Avez-vous l'intention d'inscrire votre enfant pour chaque cycle Oui Non

Par mercredi : merci de sélectionner les dates ci-dessous.

8/9

15/9

22/9

29/9

6/10

13/10

20/10

Soit mercredi(s)

	Tarification familles domiciliées à Mouriès ou enfants scolarisés à Mouriès			Tarification familles domiciliées hors Mouriès		
	Barème 1	Barème 2	Barème 3	Barème 1	Barème 2	Barème 3
Journée	18 €	20 €	22 €	22 €	24 €	26 €
Matinée sans repas	9 €	10 €	11 €	11 €	12 €	13 €
Matinée avec repas	12 €	13 €	14 €	14 €	15 €	16 €

Journée

Matinée sans repas

Matinée avec repas

Règlement :

- Chèque (n° et Banque).....
- Espèces
- Montant :

Autorisations et attestations parentales

Je soussigné(e) (Nom - Prénom), responsable légal de l'enfant..... :

- Déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'accueil.
- Autorise mon enfant à participer aux activités organisées, ceci dans le cadre de la réglementation.
- Autorise l'équipe d'animation à photographier et à filmer mon enfant dans le cadre des activités, en vue de leur diffusion sur tout support de communication (panneaux d'affichage, site de la Commune, journal local...)
- Autorise mon enfant à quitter la structure seul (à partir de 8 ans)
- Autorise le ou la responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes les mesures d'urgence, (traitement, hospitalisation, anesthésie, intervention...) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Fait à....., le.....

Signatures des parents :